

## BILAN - ACTIF

AG LA CASCADE - 07700 BOURG ST ANDEOL  
SIRET 43748424900010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020  
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Exercice N			Exercice N - 1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets et droits similaires	5 456	5 448	9	436
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	111 274	85 283	25 991	30 233
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. corporelles)				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	518		518	518
	<b>TOTAL (I)</b>		117 249	90 730	26 518	31 187
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Stock et en-cours				
CRÉANCES		Clients, usagers et comptes rattachés	8 783		8 783	36 442
		Reçues par legs ou donations				
		Autres créances	72 671		72 671	75 449
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		184 304		184 304	105 584	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATIONS</b>	Charges constatées d'avance		3 984		3 984	5 516
	<b>TOTAL (II)</b>		269 743		269 743	222 992
	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À V)</b>		386 991	90 730	296 261	254 179	

## BILAN – PASSIF

AG LA CASCADE – 07700 BOURG ST ANDEOL  
SIRET 43748424900010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020  
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Exercice N	Exercice N - 1	
<b>FONDS PROPRES</b>	SANS DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (sans droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (sans droits de reprise)		
	AVEC DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (avec droits de reprise)	5 625	
		Fonds propres complémentaires (avec droits de reprise)		
	Écarts de réévaluation			
	RÉSERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres réserves		
	Report à nouveau		78 807	50 037
	Excédent ou déficit de l'exercice		(287)	28 770
	Situation nette			
	CONCOMPTIBLES	Subventions d'investissement		1 631
		Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>		78 520	86 063	
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés	29 500	24 800	
<b>TOTAL (II)</b>		29 500	24 800	
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>				
DETTES	Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 145	
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	31 335	40 287	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	103 406	77 235	
	Instruments de trésorerie			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance	53 500	19 648	
<b>TOTAL (IV)</b>		188 241	143 316	
	Écarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À V)</b>		296 261	254 179	

## COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

AG LA CASCADE – 07700 BOURG ST ANDEOL  
SIRET 43748424900010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020  
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Exercice N	Exercice N - 1	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations			
	<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>	Ventes de biens dont ventes de dons en nature ( )	1 561	54 340
		Ventes de prestations de service dont parrainages ( )	96 214	320 116
	<b>PRODUITS DE TIERS FINANCIERS</b>	Concours publics et subventions d'exploitation	1 085 971	1 060 845
		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
		Ressources liées à la générosité du public dont dons manuels ( ) Mécénats ( ) Legs, donations et assurances-vie ( )		
		Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
	Utilisations des fonds dédiés	24 800		
	Autres produits	2 041	6 380	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		<b>1 210 587</b>	<b>1 441 680</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	1 784	28 667	
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	673 897	769 334	
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 633	10 782	
	Salaires et traitements	356 678	396 536	
	Charges sociales	127 924	181 193	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 265	17 808	
	Dotations aux provisions			
	Reports en fonds dédiés	29 500	24 800	
	Autres charges	310	232	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		<b>1 214 991</b>	<b>1 429 354</b>	
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>(4 405)</b>	<b>12 326</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations	472	512	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		5 451	
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		<b>472</b>	<b>5 964</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

AG LA CASCADE – 07700 BOURG ST ANDEOL  
SIRET 43748424900010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020  
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Exercice N	Exercice N - 1
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	40	131
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>40</b>	<b>131</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		<b>432</b>	<b>5 833</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>		<b>(3 972)</b>	<b>18 159</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 361	5 787
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 904	3 609
	Produits exceptionnels sur reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 882
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>5 265</b>	<b>13 278</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 580	2 667
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 580</b>	<b>2 667</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>3 685</b>	<b>10 611</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>		<b>1 216 324</b>	<b>1 460 921</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		<b>1 216 611</b>	<b>1 432 151</b>
Excedent ou déficit		<b>(287)</b>	<b>28 770</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (IX)</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE (X)</b>			

# TSARAP

coopérative  
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre  
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite  
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard  
69004 Lyon

[www.tsarap-scop.com](http://www.tsarap-scop.com)  
[contact@tsarap-scop.com](mailto:contact@tsarap-scop.com)

06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE  
31/12/2020**

**ASSOCIATION DE GESTION  
LA CASCADE**



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**ASSOCIATION DE GESTION LA CASCADE**

Maison des arts du clown et du cirque

Avenue de Tourne

07700 BOURG SAINT ANDEOL

Lyon,

Le 19 Avril 2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31/12/2020**

A l'assemblée générale de l'association

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DE GESTION LA CASCADE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les point suivant exposés dans la note « Méthode Générale » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1er janvier 2020 des règlements comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice.

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286





**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité des produits et plus particulièrement sur la comptabilisation des subventions inscrites au compte de résultat.
- En outre, nous nous sommes assurés qu'il est bien fait mention de l'information relative aux évaluations des contributions volontaires en nature au titre des avantages en nature dans le cadre de la mise à disposition des espaces et locaux d'activités de l'association par le Conseil Général de l'Ardèche dont la valorisation s'élève à 80 000 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des  
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

## **Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour TSARAP AUDIT  
Commissaire aux Comptes



Frédéric MOIROUX  
Commissaire aux Comptes

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 456	5 448	9	0,00	436	0,17
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 088	377	711	0,24	929	0,36
. Autres immobilisations corporelles	110 186	84 906	25 280	8,53	29 304	11,37
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	518		518	0,17	518	0,20
<b>TOTAL (I)</b>	<b>117 249</b>	<b>90 730</b>	<b>26 518</b>	<b>8,95</b>	<b>31 187</b>	<b>12,10</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 783		8 783	2,96	36 392	14,12
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	72 671		72 671	24,53	75 449	29,27
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	184 304		184 304	62,21	109 255	42,38
Charges constatées d'avance	3 984		3 984	1,34	5 516	2,14
<b>TOTAL (II)</b>	<b>269 743</b>		<b>269 743</b>	<b>91,05</b>	<b>226 613</b>	<b>87,90</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>386 991</b>	<b>90 730</b>	<b>296 261</b>	<b>100,00</b>	<b>257 800</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires			5 625	2,18
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	78 807	26,60	50 037	19,41
Excédent ou déficit de l'exercice	-287	-0,09	28 770	11,16
Situation nette (sous total)	78 520	26,50	84 432	32,75
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement			1 631	0,63
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>78 520</b>	26,50	<b>86 063</b>	33,38
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	29 500	9,96	24 800	9,62
<b>TOTAL (II)</b>	<b>29 500</b>	9,96	<b>24 800</b>	9,62
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			9 816	3,81
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 602	26,87	38 596	14,97
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	50 859	17,17	74 107	28,75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 280	1,44	4 770	1,85
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	53 500	18,06	19 648	7,62
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>188 241</b>	63,54	<b>146 937</b>	57,00
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>296 261</b>	100,00	<b>257 800</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le  
31/12/2020  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2019  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	1 561		54 321		-52 760	-97,12
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	96 214		320 134		-223 920	-69,94
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	1 085 971		1 060 845		25 126	2,37
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats	1 996		5 750		-3 754	-65,28
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges			5 451		-5 451	-100,00
Utilisations des fonds dédiés	24 800				24 800	N/S
Autres produits	45		630		-585	-92,85
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>1 210 587</b>		<b>1 447 131</b>		<b>-236 544</b>	-16,34
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises	1 784		28 667		-26 883	-93,77
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	673 897		769 334		-95 437	-12,40
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	10 633		10 782		-149	-1,37
Salaires et traitements	356 600		396 404		-39 804	-10,03
Charges sociales	116 364		155 854		-39 490	-25,33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 265		17 808		-3 543	-19,89
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	29 500		24 800		4 700	18,95
Autres charges	11 948		25 704		-13 756	-53,51
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 214 991</b>		<b>1 429 354</b>		<b>-214 363</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-4 405</b>		<b>17 777</b>		<b>-22 182</b>	-124,77
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations	472		512		-40	-7,80
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>472</b>		<b>512</b>		<b>-40</b>	-7,80
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	40		131		-91	-69,46
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>40</b>		<b>131</b>		<b>-91</b>	-69,46
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>432</b>		<b>382</b>		<b>50</b>	13,09

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-3 972</b>	<b>18 159</b>	<b>-22 131</b>	-121,86
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	3 361	5 787	-2 426	-41,91
Sur opérations en capital	1 904	3 609	-1 705	-47,23
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 882	-3 882	-100,00
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>5 265</b>	<b>13 278</b>	<b>-8 013</b>	-60,34
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	1 580	2 667	-1 087	-40,75
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>1 580</b>	<b>2 667</b>	<b>-1 087</b>	-40,75
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 685</b>	<b>10 611</b>	<b>-6 926</b>	-65,26
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 216 324	1 460 921	-244 597	-16,73
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 216 611	1 432 151	-215 540	-15,04
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-287</b>	<b>28 770</b>	<b>-29 057</b>	-100,99

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature	80 000	98 231		
Bénévolat		41 790		
<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>	<b>140 021</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	80 000	80 000		
Prestations		18 231		
Personnel bénévole		41 790		
<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>	<b>140 021</b>		



## Annexe association

### PREAMBULE

La Cascade est installée à Bourg-Saint-Andéol dans un bâtiment du patrimoine local (ancienne école privée) aujourd'hui propriété du Département de l'Ardèche. Ce Pôle National Cirque a ouvert ses portes en 2008. Unique en Auvergne Rhône-Alpes, il fait partie des 12 Pôles Nationaux Cirque qui ont pour mission l'accompagnement à la création, la formation et la diffusion.

#### UN LIEU DE CRÉATION

La Cascade accompagne les différentes étapes de la création artistique : de l'entraînement à la recherche, de l'écriture jusqu'à la sortie du spectacle

#### UN LIEU DE DIFFUSION ET DE RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

La Cascade propose tout au long de l'année de nombreux rendez-vous publics, lors des étapes de création ou les événements, dans son lieu ou hors les murs (par exemple lors du Festival d'Alba-la-Romaine).

#### UN LIEU DE TRANSMISSION ET DE FORMATION

La Cascade organise des stages et des formations pour les artistes professionnels et les publics amateurs, des interventions en milieu scolaire, des ateliers réguliers de cirque, ainsi que des modules pour les établissements de formation artistique professionnelle tels que l'ENSATT, l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne ou le Centre National des Arts du Cirque.

#### UN LIEU DE MUTUALISATION

La Cascade accueille le siège de la compagnie Les Nouveaux Nez & Cie et une pépinière de jeunes entrepreneurs autour des métiers de la diffusion et de la production.

Fortement ancrée sur son territoire, la Cascade bénéficie d'équipements exceptionnels (salle de spectacle, terrain de jeu pour les disciplines circassiennes, salle de danse&) qui permettent les croisements entre amateurs et artistes professionnels. Les rôles de chacun n'y sont pas figés ; l'artiste peut revenir pour être formateur, le spectateur peut devenir stagiaire, l'enfant deviendra peut-être artiste&

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 296 260,78 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 287,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Nous n'avons pas identifié d'autres faits significatifs susceptible d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels que ceux mentionnés dans le paragraphe des autres éléments significatifs liés au contexte de la crise sanitaire du COVID-19.

### **Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité**

L'association constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'association et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Au regard de la situation, l'association a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Recours à l'activité partielle indemnisée pour 3 199 euros
- Exonération de cotisations sociales pour un montant de 19 867 euros
- Aide au paiement pour un montant de 19 265 euros

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

Cet exercice constitue le 1er exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Celui-ci n'a pas donné lieu à des modifications de présentation des comptes.

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

### **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

### **Contributions volontaires :**

#### Prestations en nature

Mise à disposition du lieu "La CASCADE" par le conseil général de l'Ardèche valorisée à un total de 80 000 euros.

Le conseil général de l'ARDECHE propriétaire des espaces d'activités de la Maison des Arts du Clown et du Cirque met à disposition de l'Association de Gestion La Cascade, les espaces et locaux nécessaires à la réalisation des activités de création en résidence, activité d'entraînement au quotidien, activités de formation, activités de recherche et innovation ainsi qu'aux activités de diffusion.

Dans le cadre de cette mise à disposition des locaux et espaces d'activités, l'Association de Gestion La Cascade est dispensée de paiement de toute redevance domaniale, elle assumera à sa charge les seules charges liées aux fluides et dépenses d'entretien des locaux d'activités.

#### Personnel bénévole

Le Festival d'Alba la Romaine édition 2020 n'ayant pu se dérouler compte tenu de la crise sanitaire, du fait de son annulation, aucune prestation bénévole n'a eu lieu.

**Annexe association (suite)**  
**NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**Immobilisations**

<b>Actif immobilisé</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	5 456			5 456
Immobilisations corporelles	103 483	9 596	1 805	111 274
Immobilisations financières	518			518
<b>TOTAL</b>	<b>109 457</b>	<b>9 596</b>	<b>1 805</b>	<b>117 249</b>

**Amortissements**

<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	5 021	427	5 448
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	66 821	10 076	-1 305	75 592
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	1 650	600		2 250
Matériel de bureau et informatique	4 779	3 163	-500	7 441
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>	<b>73 249</b>	<b>13 839</b>	<b>-1 805</b>	<b>85 283</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>78 270</b>	<b>14 265</b>	<b>-1 805</b>	<b>90 730</b>

*Etat des créances et charges constatées d'avance*

<b>Créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances jusqu'à 1 an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	518		518
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers	8 783	8 783	
Autres créances	72 671	72 671	
<b>Charges constatées d'avance</b>	3 984	3 984	
<b>TOTAL</b>	<b>85 956</b>	<b>85 438</b>	<b>518</b>

*Etat des produits à recevoir*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	519
Subventions/financements	49 400
Autres produits à recevoir	6 194
<b>TOTAL</b>	<b>56 113</b>

## Annexe association (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### *Fonds propres*

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	5 625			-5 625	
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	50 037	28 770			78 807
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	28 770	-28 770	-287		-287
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>84 432</b>		<b>-287</b>	<b>-5 625</b>	<b>78 520</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	1 631			1 631	
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>86 063</b>		<b>-287</b>	<b>-3 994</b>	<b>78 520</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					



**Report à nouveau avant répartition du résultat**

<b>Nature du report à nouveau</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées <ul style="list-style-type: none"><li>- à l'exercice</li><li>- aux exercices ultérieurs</li></ul>		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		78 807
<b>SOLDE</b>		<b>78 807</b>

### Analyse des fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	24 800	29 500	-24 800			29 500	
<b>TOTAL</b>	<b>24 800</b>	<b>29 500</b>	<b>-24 800</b>			<b>29 500</b>	

## Subventions d'investissement

### Subventions

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
DRAC REGION AURA	MATERIEL MATERIEL	10 450 6 878		-10 450 -6 878	
<b>TOTAL</b>		<b>17 328</b>		<b>-17 328</b>	

### Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
DRAC REGION AURA	MATERIEL MATERIEL	8 912 6 785	1 538 93	-10 450 -6 878	
<b>TOTAL</b>		<b>15 697</b>	<b>1 631</b>	<b>-17 328</b>	

*Etat des dettes et produits constatés d'avance*

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5ans</b>
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	79 602	79 602		
Dettes fiscales et sociales	50 859	50 859		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 280	4 280		
Produits constatés d'avance	53 500	53 500		
<b>TOTAL</b>	<b>188 241</b>	<b>188 241</b>		

*Charges à payer par poste de bilan*

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	5 019
Dettes fiscales et sociales	29 127
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>34 146</b>

## Annexe association (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### *Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés*

L'association a souscrit depuis 2015 un contrat d'assurance afin de couvrir les indemnités de fin de carrière.

Au cours de l'exercice 2020, l'association a doté cette assurance d'un montant de 1 200 euros. La totalité du fonds souscrit au titre des IFC s'élève à 7 050 euros

#### *Rémunération des cadres dirigeants*

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Au titre de l'information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association composés uniquement de membres du conseil d'administration exerçant à titre bénévole et qui n'ont par conséquent perçu aucune rémunération au titre de l'année 2020.

#### *Effectif moyen*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non cadres	4	
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0</b>

#### *Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 040 euros.

# TSARAP

coopérative  
expertise comptable & audit



---

TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre  
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite  
à la compagnie régionale de Lyon

---

8-10 rue Jacquard  
69004 Lyon

[www.tsarap-scop.com](http://www.tsarap-scop.com)  
[contact@tsarap-scop.com](mailto:contact@tsarap-scop.com)

06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE  
31/12/2020**

**ASSOCIATION DE GESTION  
DE LA CASCADE**

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**ASSOCIATION DE GESTION LA CASCADE**

Maison des arts du clown et du cirque

Avenue de Tourne

07700 BOURG SAINT ANDEOL

Lyon,

Le 19 Avril 2021

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31/12/2020**

A l'assemblée générale de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre entité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286





**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE  
DELIBERANT**

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Pour TSARAP Audit  
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'F' followed by a horizontal line that ends in a small dot.

Frédéric MOIROUX  
Commissaire aux Comptes